

# Espace Entreprises

## Vincent Hieff : « Une belle diversité au sein du tissu économique luxembourgeois »

Quel regard porte l'Espace Entreprises, le Guichet unique de la Chambre de Commerce, sur l'esprit d'entreprise, la création et le développement des entreprises ? Nous avons interrogé son responsable, Vincent Hieff, qui dirige également le réseau LBAN.

### Notez-vous une progression de l'esprit d'entreprise au Luxembourg ?

Depuis quelque temps, le nombre de dossiers que nous traitons est effectivement en augmentation. Toutefois, il faut souligner qu'une partie substantielle de l'entrepreneuriat au Luxembourg est ce que l'on appelle de l'entrepreneuriat importé, c'est-à-dire que ce sont en majorité des résidents d'origine étrangère ou des personnes issues de la Grande Région qui souhaitent créer leur entreprise au Luxembourg et qui font appel à nous. Cela signifie que le pays reste une terre d'accueil pour les entreprises au sein de la Grande Région et ce, pour diverses raisons : environnement social et fiscal attractif, multilinguisme de la main-d'œuvre, bonnes infrastructures au niveau de la fibre et des Data centers... Nous enregistrons également un nombre plus important de demandes émanant de personnes établies hors UE (Indiens, Chinois...), preuve que les missions économiques portent leurs fruits. Enfin, nous constatons que de plus en plus de femmes franchissent le pas de l'entrepreneuriat. Tous ces projets de création font qu'il existe à ce jour une belle diversité au sein du tissu économique luxembourgeois.

### Quelles sont les tendances actuelles de l'entrepreneuriat ?

Plusieurs secteurs ont le vent en poupe. Suite à la libéralisation de la vente ambulante, comme par exemple les *food trucks*, il y a un an et demi, beaucoup se lancent dans ce créneau en ce moment. Il est assez



Vincent Hieff, responsable du Guichet unique Espace Entreprises et du réseau LBAN, Chambre de Commerce.

facile d'obtenir une autorisation de commerce pour cette activité, mais le problème se pose au niveau des emplacements, qui sont en grande majorité publics et donc interdits à ce type d'activité. Au sein de l'Espace Entreprises, nous traitons aussi

beaucoup plus de dossiers liés aux services et notamment ceux dédiés aux animaux : *dog walking*, toilettage, psychologue et ostéopathe pour animaux... De même, les dossiers de type e-commerce au sens large sont plus nombreux qu'auparavant, beaucoup de jeunes ou même d'étudiants souhaitant se lancer dans des domaines de niche. En finalité, nous constatons que les demandes émanent surtout de micro-entrepreneurs qui s'orientent vers des secteurs où ils n'ont besoin ni d'investissements de départ importants, ni de locaux spécifiques, ni de personnel. Cela reflète la réalité du paysage économique luxembourgeois, qui est surtout constitué de petites et de très petites entreprises.

### Pouvez-vous nous parler de la S.à r.l. simplifiée ?

Cette forme juridique, que la Chambre de Commerce notamment réclamait depuis quelques années déjà, devrait être mise en place dans les prochains mois. Il sera alors possible – pour toutes les activités soumises à autorisation d'établissement – de constituer une société avec 1 EUR de capital et sans acte notarial. Seule l'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés sera obligatoire. Cette forme simplifiée s'applique surtout à des activités qui nécessitent peu de moyens de départ : e-commerce, consultance... ou à des start-up qui souhaitent se positionner sur le marché avant de créer une S.à r.l. ou une S.A. classique. Au sein de la Chambre de Commerce, nous considérons que c'est une avancée pour le pays et pour son image à l'étranger.

## **Vous faites partie du Haut Comité pour le Soutien des PME qui planche sur le 4<sup>e</sup> plan d'action en faveur des PME. Quand sera-t-il rendu public ?**

Je pense qu'il sera présenté au plus tard à la fin du 1<sup>er</sup> semestre, avant la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne. Actuellement, les 7 groupes de travail élaborent les différents chapitres du plan dans le but de mettre en place des axes de développement pour les PME ainsi que des solutions aux problèmes qu'elles rencontrent en matière de simplification administrative, innovation, formation, marché de l'emploi, accès au financement, etc.

## **La prochaine SME Assembly se tiendra les 19 et 20 novembre 2015. Que peuvent attendre les PME de ce genre d'événement ?**

Ces assemblées, qui se tiennent une fois par an dans le pays qui assure la présidence de l'UE, sont utiles et très intéressantes à différents égards. Elles comptent des représentants de PME et d'institutions européennes qui échangent sur de grandes thématiques concernant directement les PME et leurs problèmes. Pour nous, Chambre de Commerce, c'est une véritable opportunité qui nous est donnée de pouvoir parler aux hauts responsables européens. On a vu récemment que des remarques que nous avons émises avaient été prises en compte, notamment au niveau des grands appels d'offre que nous souhaitons voir morcelés afin que les PME puissent y répondre aussi. Cette année, la SME Assembly se tiendra sous le haut patronage de la Grande-Duchesse qui mettra en avant un sujet qui lui tient à cœur : l'entrepreneuriat au féminin. La responsable de l'initiative hongroise, Mom Entrepreneurs Hungary, sera présente et expliquera comment elle organise des soirées réunissant uniquement des femmes seules avec enfant(s) afin de les inciter à créer leur entreprise. *Workshops* et mise en relation avec d'autres femmes entrepreneurs figurent notamment parmi la palette d'outils que cette Hongroise a mis sur pied. On y découvrira donc beaucoup de projets concrets et de *best practices*, que nous pouvons bien évidemment adapter chez nous.

## **L'accès au financement et le manque de trésorerie sont des problèmes récurrents au sein des PME et TPE. En tant que responsable du réseau LBAN (Luxembourg Business Angels Network), que répondez-vous ?**

Pour la majorité des PME et TPE, surtout en phase de lancement, l'accès au financement est très compliqué, je le concède. Les banques sont peu enclines à prêter actuellement, les dossiers sont plus complexes et les garanties demandées sont

quasiment impossibles à réunir. Du côté de la SNCI, de nouveaux instruments de financement ont été lancés récemment, plus adaptés à la vie économique actuelle des entreprises. En ce qui concerne les *business angels*, ils restent de bons financeurs, mais optent plutôt pour des secteurs bien spécifiques ou des niches. C'est un aspect de l'entrepreneuriat qui, malheureusement, n'est pas près d'être résolu. Et nous le déplorons. ☑

Propos recueillis par Isabelle Couset

## **Statistiques Espace Entreprises**

En 2014, les conseillers de l'Espace Entreprises ont traité près de 9.500 courriels en réponse à des demandes émanant de porteurs de projets (création/reprise d'entreprises), mais aussi, d'entrepreneurs établis (diversification/internationalisation de l'activité).

Les futurs entrepreneurs prévoient principalement de démarrer une activité dans le commerce de détail ou de prestation de services commerciaux (77,68 %), relevant du secteur Horeca (7,14 %), ou encore, d'exercer en tant que comptable, expert-comptable ou conseiller économique (7,14 %).

Parmi ces porteurs de projet, on a pu dénombrer 26,26 % de ressortissants luxembourgeois, 25,25 % de Français, 10,10 % de Belges, 11,11 % d'Allemands, 21,21 % de ressortissants d'autres pays de l'Union européenne et 6,06 % de ressortissants de pays situés hors Union européenne.

Enfin, en 2014, 71,70 % des projets de création d'entreprise ont été portés par des hommes et 28,30 % par des femmes.

Source – Espace Entreprises, Rapport d'activité 2014.

## **Événement Chambre de Commerce et Incubateur 1535° C**

**Mercredi 22 avril 2015 à 18h30**

Table ronde *Les métiers créatifs – Artisan, Artiste, Commerçant, Indépendant : quel est votre statut ?* En présence de la ministre de la Culture, Maggy Nagel.

Adresse : Incubateur 1535 °C / Creativity hub Differdange

115 A, rue Emile Mark

L-4620 Differdange

Inscriptions et informations sur [www.cc.lu](http://www.cc.lu) (rubrique Manifestations) ou Emilie Pirlot (emilie.pirlot@cc.lu – Tél : (352) 42 39 39-361).